

Décembre 2009

Ampoules contre emplois

La croissance verte a sans doute beaucoup de vertus. Mais elle a aussi ses vices cachés. Les salariés d'OSRAM, fabricant d'ampoules à incandescence, en savent quelque chose. La directive européenne du 8 décembre 2008 a entraîné pour eux une reconversion industrielle dans l'urgence, basée notamment sur la fabrication d'ampoules halogènes.

Celles-ci sont plus performantes que les ampoules à incandescence (économies de 30 % d'électricité à puissance égale, ne contiennent pas de mercure, pour une durée de vie double). Sur le plan social, il en est résulté pour les salariés un allongement du temps de travail et un gel des rémunérations.

Lors des réunions du Grenelle de l'Environnement, la CFE-CGC a signalé le danger que représente l'arrêt brutal de la vente des ampoules à incandescence sans laisser le temps nécessaire à la reconversion. Aujourd'hui, les ampoules à basse consommation sont imposées pour remplacer les ampoules à incandescence. Elles contiennent du mercure (un risque pour la santé publique), sont difficiles à recycler, émettent de fortes ondes électromagnétiques, coûtent cinq fois plus cher, avec une durée de vie qui dépend de leur qualité... et sont fabriquées en Chine !

Notre responsabilité de syndicaliste est de dénoncer ces comportements irréflechis, aux logiques de courte vue. La CFE-CGC milite pour le maintien des emplois et de la productivité industrielle en France. Cela peut passer par le développement de la fabrication des lampes halogènes, performantes et sécurisantes sur le plan de la santé, en attendant l'arrivée d'une nouvelle génération de lampes LED.

Huguette Viglietti

huguette.viglietti@cfecgc.fr